



Rapport du secrétaire Général

Christophe Houvrard

Rapport Saison 2024/2025

Mesdames, Messieurs,

Je tiens à remercier le club du BB Pordic de nous recevoir aujourd'hui pour l'Assemblée Générale 2025. Cette Assemblée Générale est la première pour une majeure partie de la nouvelle équipe du Comité Directeur.

Le Bureau a été remodelé de moitié ; en remplacement de notre ex-président Eric BOIVENT, d'Elsa MARTINS et de Gaëtan LUCAS, trois nouveaux membres Emilie LE MOINE, Fabien THOMAS – RIOU et de Patrick ROBERT ont rejoint les co – présidents Sandrine PIERRE et Nicolas METAYER, la Trésorière Claudine JANNIC et moi-même (Christophe Houvrard) au Secrétariat Général. La nouvelle équipe a bien et beaucoup travaillé. Patrick ROBERT s'est chargé de revoir nos règlements et nos statuts. Merci à lui pour ce travail important. Fabien THOMAS – RIOU était chargé de la commission Communication en émettant de nouvelles pratiques de communication en interne et en externe. Enfin, Emilie LE MOINE a travaillé sur le projet RSO.

Administratif – RH

Notre équipe administrative et technique a subi des changements à l'intersaison.

Pour rappel, Jonathan RIVET qui avait souhaité se rapprocher de sa famille a pris un poste similaire au sein du CD 56 et a été remplacé par Gaëtan GARNIER. Gaëtan travaille en collaboration avec Vincent PARANT.

Au niveau de la communication, Ewen qui était en contrat d'alternance a été remplacé par Manon RIBOURDOUILLE. Elle rejoint la micro équipe en travaillant en collaboration avec Loucas MICHEL également alternant.

Licenciés

Le 31 mars 2024, le CD22 avait décompté 4 898 licenciés qualifiés.

Cette saison, au 31 mars 2025, le CD22 a dépassé les 5 000 licenciés pour atteindre 5 019 licenciés qualifiés dont 4 477 joueurs compétition ou loisir. Le micro basket qui se développe à son rythme dans cinq clubs compte 54 jeunes de moins de cinq ans.

Niveau répartition entre les femmes et les hommes, la proportion reste stable à 40% et 60%. Mais le CD22 travaille toujours pour développer le basket féminin qui reste la vitrine du basket costarmoricain.

Au niveau validation, je vais encore remercier Patrick ROBERT qui a découvert les joies de la vérification de ces 5 000 licences et surtout le mur contre lequel nous sommes confrontés pour que les licences en anomalie soient corrigées par vos soins.

Je tiens à vous rappeler que vous, les clubs, êtes le premier étage de la qualification. Si vous validez la pré- inscription, vous octroyez la qualification à votre licencié. Patrick et moi – même intervenons pour approuver la qualification donnée ou à supprimer la qualification.

Cette saison, nous avons relancé quelques clubs car les certificats médicaux n'étaient pas valables ou ne ressemblaient pas à des certificats médicaux, les photos n'étaient pas à la taille réglementaire et non conformes à un format photo d'identité, voir assez fantaisistes.

En janvier 2025, nous avons fait un point sur les licences non régularisées et avons, en application du règlement fédéral pris le droit qui nous est donné de supprimer certaines qualifications joueurs en enlevant l'extension C ou L et en prenant le soin d'alerter à nouveau les clubs fautifs.

Dernièrement, je me suis rapproché de mes collègues des CD voisins et nous avons comparé nos façons de faire. Nous avons pris la décision de supprimer l'extension joueur de toute licence en anomalie, dès le constat de l'anomalie.

Vu que nous passons l'été et septembre à contrôler vos licences, je vous invite à vérifier durant l'été les licences pour voir si l'extension C sera toujours présente. Tant que la licence ne sera pas corrigée par vos soins, le ou la licencié(e) ne sera pas autorisé(e) à jouer.

Pour rappel, quand vous devez valider la pré- inscription, vous devez vérifier l'extension prise et les pièces jointes que vous pouvez et devez ouvrir. Si nous enlevons la qualification, c'est que le travail a été mal fait à votre niveau. Et vous, présidents de club, êtes responsables si quelque chose arrive à votre joueur si sa licence est mal renseignée. Idem pour les surclassements qui doivent respecter le règlement fédéral.

Et avant de valider une licence mini, vérifiez bien que les parents n'aient pas cliqué sur une licence Vivre Ensemble.

Donc nous comptons sur vous pour que la prochaine saison se passe mieux que la dernière.

Compétition et Citoyenneté

Permettez-moi de partager une observation, en tant que passionné de sport et spectateur assidu des matchs. J'ai pu constater que le championnat du monde des Côtes d'Armor, toutes catégories confondues, ne reflète pas toujours l'image positive que nous souhaitons pour le basket. En effet, un record préoccupant a été atteint cette saison avec seize fautes techniques sanctionnées en un seul week-end lors de nos championnats départementaux. Il serait pertinent de réfléchir ensemble aux pistes à explorer afin d'encourager le respect mutuel entre les joueurs, les arbitres – qu'ils soient officiels ou de club – ainsi que les bénévoles à la table de marque. Par ailleurs, certains comités ont pris des mesures telles que des week-ends sans public, dans le but de sensibiliser les parents et les supporters à l'importance de préserver le gymnase comme un lieu de respect et de fair-play.

Frais d'arbitrage

Pour finir, je tenais à remercier Maureen CONAN qui, en tant que responsable des officiels, a convoqué chaque week-end les arbitres et Claudine qui, en tant que trésorière, était chargée de verser aux arbitres leurs frais et de demander aux clubs leur écot. Moi, dans tout ça, j'étais chargé de calculer les montants que Claudine devait reverser à chaque arbitre et demander à chaque club.

Pour la deuxième saison consécutive, ça nous permet d'avoir une vérification intermédiaire pour être au plus juste.

Nous avons tenu le rythme d'un mois par versement en apportant un correctif en mars suite au constat par un officiel que nous avons omis de prendre en compte les nouvelles dispositions financières. En trois jours, les correctifs ont été apportés sur chaque convocation envoyée depuis septembre et les montants versés et demandés corrigés. D'où ces petits montants qui vous ont été demandés.

Bonne fin de saison en 5x5 et en 3x3

Christophe HOUVRARD

Secrétaire Général du CD 22